



Le 15 juin 2015.

Les Sentiers du Landais

Le bourg

24130 FRAISSE

sentiersdulandais@orange.fr

A l'attention de Madame la Députée, Madame Brigitte ALLAIN

Objet: Vente de chemins communaux / ruraux, portions de chemins, aliénation... point sur la loi à interdire la prescription acquisitive? Protection des chemins.

Madame la Députée, Madame Brigitte ALLAIN,

Notre association revient vers vous et vous remercie de l'intérêt exceptionnel que vous aurez à égard de notre démarche, de notre action. Tout d'abord, nous souhaiterions que vous puissiez appuyer et renforcer la démarche en cours concernant *la proposition de loi tendant à interdire la prescription acquisitive des immeubles du domaine privé des collectivités territoriales et à autoriser l'échange en matière de voies rurales*.

Peut-être également en lien à veiller à ce que les mairies ne cessent de vendre des chemins ou des portions de chemins.

Les maires et élus de certaines de nos communes ne se préparent pas à «demain» et ne prennent pas conscience de la gravité de la situation. La souveraineté souvent ne doit pas être l'argument barrage; elle s'est adaptée et évoluée par exemple avec l'arrivée des communautés de communes ou d'agglomérations donc par un transfert de compétences. Cela pourrait s'étendre ainsi pour les chemins communaux. Il ne faudrait pas que cette souveraineté se transforme en autarcie de manière à satisfaire les quelques grands propriétaires aux sentiments que ces derniers n'en n'est jamais assez et de penser qu'ils pourraient tout emporter avec eux est utopique, isolant ainsi un peu plus l'accès à notre ruralité. La cause est sans doute liée aux territoires de chasse et de fait au manque de liberté d'action des chasseurs où les chemins communaux se trouvent et les privant d'un espace; Fraisse est une bonne référence en soit.

Nous passons aussi l'idée que certaines démarches de vente sur le sujet soient perçues du genre «petits arrangements entre amis».

Effectivement nous pensons très concrètement que les maires et élus de certaines de nos communes ne se préparent pas à «demain» et ne prennent pas conscience de la gravité de la situation.

Les chemins communaux / ruraux sont les valeurs identitaires, les racines, le patrimoine, la culture. Ne plus les pratiquer est une mort programmée pour nos campagnes et nos forêts.

Nous souhaitons sincèrement que nous prenions conscience que nos paysages évitent de se métamorphoser défavorablement dans la vie de notre quotidien. Il s'agirait pas que nos lieux-dits, nos hameaux ne soient assimilés à des cités dortoirs, où Il ne nous resterait que les routes bitumées et les DFCI qui serviraient d'allée. La libre circulation en serait en soit menacée, nous privant ainsi de tout contact avec la nature.

Un tel désintérêt ne pourrait qu'accroître la désertisation de la vie rurale et de tous ceux qui s'y trouvent en une disparité progressive de ces habitants avec tous ceux qui ont fait l'histoire de nos communes sera oublié à jamais, alors faisons en sorte oui de ne pas oublier les jeunes générations et toutes celles qui les succéderont.

Alors il nous semble opportun d'attirer vraiment votre attention sur l'importance primordiale d'assurer la protection du domaine privé des collectivités territoriales.

Ces projets destructeurs çà et là tendent à supprimer une ou plusieurs section(s) de chemins ruraux au seul profit d'un riverain au détriment de tous les usagers potentiels des activités accessibles par le seul biais des chemins ruraux : desserte des parcelles, randonnées, chasse lutte contre les incendies etc, d'où la nécessité absolue de sauvegarder les chemins ruraux appartenant au domaine privé des communes.

La seule bonne décision pour protéger les intérêts de tout le monde est de proposer un changement d'assiette à la place de la section concernée, afin de maintenir la continuité et d'éviter des aliénations de la part de certains riverains, privant tous les usagers de leur libre circulation sur ces voies ouvertes au public.

Dans notre société actuelle à la recherche d'activités de pleine nature, il faut considérer ces chemins ruraux comme une véritable richesse, voire un patrimoine, pour tous les départements ruraux.

Un Sous-Préfet du Périgord Vert avait même souligné au cours d'une réunion de maires que : « les chemins ruraux étaient L'OSSATURE DU DEVELOPPEMENT de l'agrotourisme. »

Il est évident pour tous les acteurs économiques de nos campagnes (agriculteurs, artisans, commerçants de proximité, professionnels du tourisme etc.) que la carte "Tourisme Vert" est un enjeu majeur pour le monde rural de demain. Ainsi, la défense et la protection des chemins ruraux pour les générations à venir sont deux nécessités absolues pour élaborer des projets pérennes, mais aussi, pour structurer le territoire de manière durable. L'attrait des vacanciers et le bien-être des populations locales sont fortement liés à la capacité de nos communes à proposer des activités en relation avec l'environnement naturel.

Ces activités sont : la marche, l'équitation, la pêche, la chasse, le VTT, donc n'oublions pas, par conséquent, le volet économique qui est directement impliqué avec ces activités, à savoir les hébergements en gîtes, les centres équestres et la vente directe de produits du terroir.

Bien entendu, le dénominateur commun à toutes ces activités, à la fois ludiques et professionnelles, sont les chemins ruraux, qui, en donnant accès au cœur des forêts et au bord des rivières, favorisent la circulation dans le milieu naturel tout en permettant la découverte du patrimoine paysager et architectural des villages et en mettant davantage en valeur l'agriculture locale dans ce qu'il en reste du développement des marchés de producteurs.

Par conséquent, en sauvegardant les chemins ruraux, c'est défendre ainsi, l'essence même du tourisme vert c'est-à-dire l'adéquation de deux paramètres devenus indissociables : nature et gastronomie. Les chemins sont de fait, les vecteurs de la recherche de l'authenticité, tant plébiscitée par les touristes urbains et étrangers.

La prise de conscience de ces éléments est décisive pour l'avenir et la solidarité des communes rurales, et va de plus permettre d'éviter beaucoup de conflits juridiques entre les riverains et les communes car les jurisprudences des tribunaux administratifs sont très nombreuses. Ceci témoigne de l'actualité et l'intérêt de cette problématique.

Il convient également de préciser que dans toutes les assemblées générales d'associations de randonnées pédestres ou équestres, le problème des chemins ruraux aliénés par les riverains représente la question la plus souvent abordée, en effet, les PDIPR (Plan départemental d'itinéraire de randonnée) n'ont pas permis de solutionner les litiges, au vu des kilomètres de goudron, tant redoutés, recensés par les nombreux pèlerins de St Jacques de Compostelle.

Tous les habitants de nos communes, de nos cantons, de notre département, de notre pays ont besoin d'avoir ces voies de circulation aux randonneurs toutes catégories confondues. Vraiment, ces réalisations pourraient entrer dans le cadre du développement au tourisme vert grâce à la biodiversité des espèces animales et végétales, valable aussi bien dans nos forêts que nos campagnes dans un objectif de retrouver des perspectives d'avenir et de les redynamiser. Dans l'idéal le Président du Conseil Départemental, Monsieur Germinal PEIRO, pourrait-il inviter tous les maires du département à une prise de conscience collective et responsable sur le sujet?

Notre commune est un cas de figure très représentatif. Aussi, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après la vie de Fraisse, la vie associative, de son élan d'évolution en 2008 à sa régression depuis avril 2014 (une volonté d'élus).

Il y a 7 ans fut créé le comité des fêtes du village de Fraisse (24130), sous l'appellation «Comité d'Animation Frayssois». Ses différents membres se sont efforcés de rassembler le village et ses villageois, familles, amis en multipliant les manifestations en les variant comme notamment feux de la Saint-Jean, randonnées, trail, marchés gourmands, concerts, concours de belote, expositions, autour d'un repas pour la plupart des cas mentionnés. Ces manifestations avaient pour seul but de parvenir à rassembler au fil du temps les populations des autres cantons, des autres communes.

Les succès de celles-ci ont malgré tout prouvé qu'il était important de se rassembler ainsi pour partager des moments conviviaux au sein de notre village, même si les frayssois n'étaient pas tous au rendez-vous.

Aussi, depuis le 22 mars 2014 le Comité d'Animation Frayssois dans le cadre de ses activités de loisirs et culturels a choisi de s'orienter essentiellement dans le domaine de la randonnée (pédestre, vtt, équestre). C'est à ce titre que notre association est devenue «*Les Sentiers du Landais*», laquelle aujourd'hui a du mal à se frayer un chemin sur la commune. Les habitués inconditionnels de nos manifestations notamment pour notre randonnée d'été, nous ont demandé pourquoi Fraisse s'était endormie? Nous leurs avons expliqués que la difficulté n'était pas de les organiser mais de les réaliser; certains facteurs ne permettant pas pour l'instant d'évoluer vis-à-vis de la nouvelle mairie et la société de chasse en lien très étroit (une spécificité à Fraisse et où les promesses électorales sont très loin d'être tenues).

Sans le savoir, l'association «*Les Sentiers du Landais*» est en quelque sorte devenue un «comité» de défense et de soutien pour les habitants de nos communes. Il y a aussi l'association «*Amis Chemins*» située à Saint-Martin de Fressengeas, Thiviers (24800) qui défend la même cause et pour les mêmes raisons, avec laquelle nous sommes en lien et en évoluant conjointement. La constatation est commune, aujourd'hui il faut prendre conscience et être très vigilant des veines de nos communes afin que cesse l'hémorragie.

Mais revenons en arrière quelques instants. Pour tenter de redynamiser la question de la vie locale, notre association a été heureuse d'organiser une rencontre inter-associative le samedi 18 avril 2015. Elle, «*Les Sentiers du Landais*» a honorée la présence participative de tous les élus qui ont été invités de près ou de loin à assister à cette première en la matière. Nous avons aussi remercié toutes les associations ou leurs représentants ainsi que tous les habitants qui ne sont qu'autres les acteurs de nos communes.

Notre désir a été que les élus, les associations, les habitants de Fraisse, voisins, amis, et les tous les randonneurs d'ailleurs venus pour l'occasion, aient pu partager ce moment d'échange, et centre d'intérêt qui a animé ce jour, pour parcourir la boucle «*Le Tour du Village*».

Ce chantier «*Le Tour du Village*» avait démarré en 2007 pour se terminer le 9 avril 2015. A l'époque le Conseil Général, le SD24, le pays du bergeracois, la CAB, la mairie de Fraisse avaient soutenu ce projet. Dans le même temps, nous avons eu lors de cette journée Régis LAJONIE ancien maire et initiateur de ce projet «*Le Tour du Village*».

En 2008, une étape cruciale pour ce faire avait été le défrichage du chemin des écoliers en souffrance effectué par Christophe DESVIGNES employé municipal en charge de l'entretien communal. Ce dernier avait été aussi mobilisé pour la pose des piquets* et balisage*, finalisant ainsi sa première boucle (4 kms). D'ailleurs, sur le chemin en question nous y sommes passés. Pour ce Tour, la matière première (financement(*)) ayant été prise à notre charge.

Nous avons remercié l'équipe municipale de Fraisse, Monsieur le Maire Cyrille CHADEAU et les élus pour nous avoir donné l'occasion de recevoir dans la salle communale les invités à cette rencontre, et pour la mobilisation de Christophe DESVIGNES dans sa fonction professionnelle qui nous avait aidé à finaliser. Nous l'avons remercié également par avance pour le soutien qu'elle pourrait nous témoigner pour l'avenir à notre motivation d'action. Nous verrons un peu plus loin que cette dernière à une vision toute autre (/o/o/o/).

D'une certaine façon, les Fondations venaient ainsi d'être terminées. Dès cet instant, notre association avait un souhait, c'est celui de développer sur Fraisse des boucles consacrées à la randonnée pédestre, équestre et vététiste, par le biais de nos chemins, où il existe à ce titre un fort potentiel, potentiel qui demanderait un peu de nettoyage. Là, il y a de la volonté!

Comme par exemple, poser la première pierre à l'édifice et qui consisterait pour le premier projet, à ce que les communes de Saint-Géry et Fraisse puissent être en liaison rurale par justement ces dits chemins. A ce propos, Saint-Géry a déjà des chemins de liaisons aux frontières de Fraisse, comme notamment le chemin de Talbot et le secteur de la Catie qui ne demandent qu'à être prolongés.

Une idée objective, pas impossible!

Vous pourriez me dire mais pourquoi Saint-Géry?; simplement parce qu'il faut bien commencer quelque part; de plus, dans le parcours Saint-Géry à Le Fleix, les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle passent par Fraisse. Aussi, serait-il pertinent plutôt qu'ils marchent sur le bitume, de leur donner la possibilité de cheminer dans un cadre plus arboré donc plus en rapport avec la nature, ce que représente La Forêt du Landais. La pertinence serait-elle aussi par exemple de donner des noms à ces parcours comme pour celui-ci, «Parcours de Compostelle»?

A ce titre, en 1998 la voie du Vézelay a obtenu le classement au Patrimoine Mondial de l'UNESCO au Titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Voilà l'idée de cette première pierre, premier projet! Il est donc primordial de préserver nos liens ruraux afin d'en tisser des liaisons du nord au sud, de l'est à l'ouest et, que nos communes soient ainsi géographiquement des toiles intercommunales profitables à tous qui ont été réunis ce samedi 18 avril 2015, et pour tous les autres aussi demain. Bien évidemment, nous aurions pu davantage développer ..., mais l'heure était à la fête.

L'intérêt que nous portons à notre jeunesse doit davantage mieux s'intégrer dans le paysage que nous connaissons en l'état. Tout cela demande un peu de bon sens et d'amélioration pour permettre à cette jeunesse d'aujourd'hui et celle qui fera celle de demain à continuer d'évoluer en toute quiétude sur nos chemins.

L'objectif est que nous puissions avec les associations mais aussi l'appui de nos collectivités, mener une action solidaire et citoyenne pour le développement des voies de circulation aux randonneurs toutes catégories confondues dans nos communes. Ces réalisations pourraient entrer dans le cadre du développement au tourisme vert grâce à la biodiversité des espèces animales et végétales, d'ailleurs valable pour toutes nos forêts.

Et pourquoi pas dans l'absolu, que justement nos communes puissent servir un jour de passerelle entre la voie verte de la vallée de l'Isle et les rives de la Dordogne? A ce titre, entre Prigonrieux et Bergerac une liaison cyclable de 8 kms existe et, une perspective de piste cyclable entre Castillon et Prigonrieux se trame..., alors pourquoi ne pas être en lien de ceci? Dans le même temps dans le Périgord vert canton de Lanouaille les chemins ruraux vivent (Sud-Ouest du 1^{er} juin 2015). A cela, nous avons appris que la région Aquitaine se dit dans les premiers rangs au Gîte de France notamment la Gironde et que cette même région à un objectif d'augmenter de 5%/an son parc locatif. Cela ne demande-t-il pas réflexion?

Notre équipe est par ailleurs confortée par notre ancien Président Fabien PERDRIAU qui durant 6 ans a été aux manettes. Nous avons profité de cette occasion pour lui exprimer toute notre gratitude. Elle est aussi confortée également par Amélie BOTTE, Romain BOLLENGIER, Chris BOSVIEL, Jean-Michel DUNOGIER sans oublier l'appui de notre nettoyeur, cartographe, guide et GPS local Bernard LAJONIE qui attendent un signe favorable aux actions natures.

Il y a aussi de nouveaux arrivants à Fraisse, et c'est unanimement que nous leur avons souhaité la bienvenue. Petite parenthèse; nous avons tenu à faire savoir aussi pour ceux qui ne le savaient pas, que l'art est aussi à Fraisse avec le peintre SERREIROF.

Notre association «Les Sentiers du Landais» avait fait une précision importante lors de cette première. Nous avons eu parmi nous des chasseurs qui à ce titre étaient les bienvenus. Afin d'éviter toute ambiguïté, nous leur avons dit et leur redirons que la cohabitation entre randonneurs et chasseurs est rendue possible dans la mesure où elle est renseignée et coordonnée.

C'est sur «Le Tour du Village» que nous avons continué ce moment. Au terme de l'effort qui lui a été consacré, le réconfort à l'arrivée du verre de l'amitié et d'un goûter a été offert pour continuer à croiser les idées, les infos, clôturant ainsi cet instant d'écoute, de partage et de convivialité pour cette journée du 18 avril 2015.

/o/o/o/ Notre association a donc le souhait de défendre les intérêts de la cause commune et collective, mots qui sont une référence de communauté. Aujourd'hui en creusant un peu, on constate que la réalité est toute autre. En effet, après cette date, nous avons été «malmenés» par nos élus. Les éléments qui nous entourent, nous permettent de constater et au-delà des apparences que notre action du 18 avril a été malvenue. Les préoccupations locales étant plus portées sur les attentions en lien d'élus à chasseurs propriétaires (voir dans magazine #01 de la CAB(°)). A ce stade notre association dérange. D'ailleurs nous avons fait l'objet d'une correspondance à laquelle des faits nous a été imputés sans fondement, si ce n'est de vouloir interférer et nuire à nos projets. Pour ce projet là en place «Le Tour du Village», il n'aurait jamais existé, nos élus s'en seraient que mieux portés. Pour notre maire les chemins ruraux appartiennent aux propriétaires riverains. Certains écrits laissent à penser que les randonneurs à Fraisse sont bien les malvenus. Une petite parenthèse, où on peut se rendre compte que sur les chemins à la mitoyenneté ou à la proximité on peut y observer de véritables poubelles à ciel ouvert; c'est bon pour l'environnement?, pourtant en 2015 les déchetteries sont de partout! Aussi et contradictoirement, notre maire, nos élus dans le magazine # 01 de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise (°) se félicitaient de faire savoir que Fraisse nous citons: «Commune la moins peuplée du territoire, elle est cependant la cinquième dans sa superficie. En effet, les 144 fraissois se partagent les 2.150 hectares, dont les trois quarts sont recouverts de bois». A présent, nous avons déjà du mal à circuler sur les 2 hectares du «Le Tour du village».....
/o/o/o/

Mais à Fraisse, il y a des cas isolés de propriétaires qui se sont appropriés des portions de chemins en déplaçant leurs clôtures «hors assiette» ou mieux encore, en créant un fossé sur l'emprise même de l'espace rural.

Les propriétaires riverains ont le droit d'accès sur les chemins ruraux pour pouvoir aller sur leurs parcelles. Certains par contre y ont un accès à peu près propre, et d'autres de manière à ce que les chemins ne soient pas praticables, font les passages directement sur leurs parcelles à la mitoyenneté, aux abords, voire sur l'assiette même de ces chemins, où il y a du coup des arbres tombés de gauche et de droite et à qualifier cela comme une acte volontaire, de telles façons à ce que tous les publics abandonnent l'idée de les utiliser. Un sentiment amer qui relève d'une incivilité et du manque de respect à autrui.

Vis-à-vis de cela, l'occasion de préciser que la commune pourrait tirer recette de ce bois d'au moins 40 milles euros....., il était opportun de le noter.

Très souvent dans les médias (télévision, radio, presse,) les sujets sont portés sur la vie rurale avec la fin des services publics, des services de proximité, la désertisation et ses effets. Notre commune par exemple privilégie cette situation et à elle seule se mutile et fonce droit dans le mur.

Le maire de Saint-Géraud de Corps en Dordogne, canton de Villefranche de Lonchat, avait gentiment glissé que la plupart de ses habitants n'avaient pas signé ou émis un mot dans le cahier concernant l'enquête publique de mai 2015. Ces cas de figure sont très représentatifs, simplement parce que ceux qui auraient tendance à s'exprimer de la sorte sont en règle générale montrés du doigt et deviennent «des vilains petits canards» et puis, qui a envie de se donner un coup de masse? A Fraisse, dans le bourg des particuliers se sont lancés dans la création de gîte et l'esprit d'action est le même; nous avons le sentiment de faire le «sale boulot» et ils en tireront par la suite les avantages...

Du coup le dimanche 3 mai 2015, nous avons été contacté par des habitants de Saint-Géraud de Corps suite à une parution dans Sud-Ouest en pensant que nous étions une association de défense. Malgré qu'elle n'en soit pas une, nous avons été très attentif et solidaire à ce qui est en train de se passer un peu partout avec ces aliénations, ces ventes de portion de chemin.

Une pétition en ligne a été publiée pour soutenir ceux désirant garder le sens de la vie rurale. La voie de presse a eu aussi son regard. (Voir article S-O du mardi 26 mai). Monsieur Serge FOURCAUD a d'ailleurs réagi, vis-à-vis des propos de Monsieur Thierry BOIDE..

Le mardi 26 mai également un habitant dans le secteur de Saint-Laurent des Hommes a fait la même démarche, inquiet des changements qui risquent d'intervenir sur la question.

Le lundi 15 juin, nous avons rencontré Monsieur Albert RICHARD adjoint à la commune de Montpon-Ménéstérol (24700) aussi vivement intéressé par notre action.

Encore, il s'agirait de supporter un coût par les communes en question, pourquoi pas, mais comme l'exemple qui suit, exprime un peu d'huile de coude et d'initiative. Une association de Monfaucon «Sport pour Tous» nous confiait justement qu'elle serait prête en accord avec les élus des communes à participer à des opérations de nettoyage, avec une équipe de jeunes favorables à ce type d'action. Cela montre qu'il ne s'agit pas que de coût, puisqu'il peut être minimisé et de plus cela représente un acte citoyen (un souhait également partagé avec du matériel adapté)!

Alors parfois on peut se poser la question, les communes pour certaines n'on-t-elles pas la volonté volontaire de ne pas entretenir leurs chemins, pour donner l'impression qu'ils ne sont pas pratiqués, de manière à les rendre vulnérables à une disparité lente et progressive? Le verrouillage constitue une menace, cette même menace un jour sévira de partout, une ghettoïsation annoncée...

Dans cette logique malsaine, nous pourrions de la même façon imaginer qu'à présent du fait que les communes ne veuillent plus entretenir les chemins faute de fréquentation, les communautés de communes ou d'agglomération demain faute de maison aux bords de nos voies communales ne le fassent plu non plus (voir sur Saint-Médard de Mussidan). Les maisons ne se vendraient plus...

Un danger également pour les citoyens des communes où la fiscalité qui tend à s'alourdir...

Une simple vente de section de chemin représente un enjeu économique et socioculturel important pour les communes. Il est nécessaire de sauvegarder ce patrimoine, au nom de tous les usagers des chemins ruraux, cela va pérenniser le domaine privé de la commune. Cet héritage pourra ainsi retrouver des perspectives d'avenir et redynamiser nos campagnes par le biais du tourisme vert, l'environnement en serait tout autant préservé. Tout ceci vous a paru peut-être répétitif mais l'indispensable pour la ruralité de doit pas manquer d'être souligné.

Non négligeable, les chemins seraient un bon moyen de circulation pour les véhicules de lutte contre les incendies vis-à-vis des DFCI, ils serviraient de transversal.

Toutes les communes devraient avoir un lien Nord Sud Est Ouest pour la libre circulation des publics, évitant ainsi les routes bitumées et les routes caillouteuses et, évitant ainsi les amertumes et l'état de règne de certains propriétaires riverains.

La vie agricole dans nos contrées va vers une disparité lente mais progressive, alors il ne faudrait pas que le seul potentiel restant lié au développement au tourisme vert prenne la même tournure. Les hommes et les femmes dans les villages de nos campagnes ont fait l'histoire. Aussi, nous devons gratitude et reconnaissance à ces hommes et ces femmes qui ont fait là où nous sommes aujourd'hui, et pour continuer demain à leurs témoigner la place qu'ils méritent.

LA SOLIDARITE NE PASSE-T-ELLE PAS AUSSI PAR LES CHEMINS RURAUX, UN LIEN DE FRATERNITE POUR L'INTERCOMMUNALITE VERTE.

Nous espérons vivement que toute la vie politique, économique et culturelle puisse se pencher sur le déclin de la vie rurale et ses effets. Nous souhaiterions être reçu au sein du Conseil Départemental afin d'exposer ce récit, ces mots, ces maux sur la ruralité.

Les valeurs de la France existent et passent à travers tous nos paysages, une bien belle reconnaissance de témoignage.

Une copie fidèle sera transmise à Monsieur Germinal PEIRO, Président du Conseil Départemental, dans le cadre d'une sollicitation d'audience.

Nous restons à votre entière disposition si nécessaire afin de travailler activement sur ce sujet qui nous tient à cœur et que ce message soit porteur de bonnes perspectives. Entre temps, recevez, Madame la Députée, Madame Brigitte ALLAIN, nos plus respectueuses salutations.

Etablit entre les associations «Les Sentiers du Landais» et «Amis Chemins»
Jean-Henri HOFFMANN
Chantal MASSY

Fraisse le, 15 juin 2015.

PJ: Documents piquets et balisage, articles Sud-Ouest, email de monsieur Serge Foucaud ancien Conseiller Général, article CAB, dossier proposition de loi (Légifrance.gouv.fr), lettres de notre association et diverses (liste de bordereau des pièces).